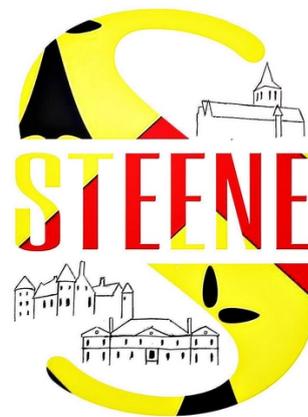




# LA LETTRE DE VOTRE MAIRE

## NOVEMBRE - DECEMBRE 2020



## SITUATION SANITAIRE : RESTONS VIGILANTS ET MOBILISÉS

Chère Madame, cher Monsieur, 

Au plus fort de l'épidémie, au printemps dernier, les steenois avaient déjà su faire preuve d'un réel sens des responsabilités et d'une grande générosité les uns envers les autres. Je souhaite avant tout saluer ici le civisme d'une très grande majorité de la population qui «joue le jeu» et respecte l'ensemble des mesures indispensables à son endiguement. Toutefois, la situation sanitaire actuelle, liée à la Covid-19 nous invitent chaque jour à davantage de précautions. Dans cette période incertaine, **la vigilance** est plus que jamais de mise. Et pourtant, nous devons aussi continuer de vivre. Il nous faut maintenir une activité sociale, économique, éducative, culturelle aussi riche et complète que possible et veiller à la préservation du lien humain dans notre commune.

Il est aussi de **notre responsabilité** de continuer à faire avancer les projets de modernisation de notre village, de répondre aux besoins quotidiens des Steenois et d'agir pour offrir un avenir meilleur à l'ensemble de nos Enfants.

C'est sur cet étroit chemin qu'évolue au quotidien notre vie municipale.

**À l'approche de l'hiver et en prévision des difficultés/ ... /nous devons plus que jamais rester à l'écoute des plus fragiles.**

Il nous faut porter une attention croissante, sans relâchement, à tous les gestes et situations de la vie courante. Au regard de la période, nous devons plus que jamais rester à l'écoute des plus fragiles et ne pas laisser l'épidémie installer de la distance ou créer des situations d'isolement. Car c'est également par **la solidarité** et **l'entraide collective** que nous passerons cette crise qui souligne une nouvelle fois, s'il en était besoin, le rôle indispensable des élus locaux comme relais de terrain, afin d'agir tous les jours pour répondre aux attentes de la population et dessiner des solutions de soutien au plus près de leurs besoins prioritaires.

Permettez moi au nom du Conseil Municipal et en mon nom de vous souhaiter de **Bonnes Fêtes de fin d'année** et vous présenter nos **Meilleurs Voeux** pour l'année 2021.

En ces temps incertains : **restons vigilants, solidaires et mobilisés**. Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous.

A l'aube des 7 mois de notre installation municipale, je souhaiterais partager avec vous un certain nombre de projets déjà accomplis et ceux à venir prochainement

### Finances : une situation budgétaire critique

Comme nous l'avons découvert cet été, la situation financière de Steene est très difficile. Le budget nous oblige à un suivi scrupuleux de nos dépenses chaque mois, dans le respect de nos engagements. Nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts pour 2020, nous l'assumons et gérons en ce sens. Pas de dépenses inutiles, projets non urgents reportés, révisions de certains postes de dépenses, comme les abonnements, la mise en concurrence des centrales d'achats,...etc. Chaque euro économisé, est un euro réinjecté sur des postes prioritaires. Mais, des **dépenses imprévues** sont apparues. L'une liée à la COVID-19, avec l'achat de matériels de protection pour le personnel et de produits de désinfection et l'autre, depuis l'été dernier, liée au suivi des bâtiments communaux, qui par des choix de gestion et d'économie retenus par l'ancienne équipe municipale, nous obligent à agir dans l'urgence (dégât des eaux dans la salle Devos, mises aux normes électriques non faites sur certains bâtiments communaux, coût supplémentaire pour le dossier de l'église suite à une révision des prix de 2018,...). L'équipe travaille désormais sur des scénarios de « sortie de crise » qui vous seront présentés en début d'année 2021.

### Une équipe d'élus disponibles et engagés à vos côtés

Bien que nous ne pouvons pour le moment nous égarer dans des rêves, l'équipe municipale travaille néanmoins, d'arrache-pied aux projets qui lui ont été confiés et qui pour certains sont déjà visibles ou le seront dans les semaines ou mois à venir (ouverture les week-ends du terrain à la salle l'Aurore, illuminations de la commune pour les fêtes, travail avec le conseil des jeunes sur la salle intergénérationnelle et le projet de zones de jeux pour les enfants, déplacement de la périscolaire et du centre aéré à la salle l'Aurore, réouverture du chantier de l'église,...)

**La communication** est pour nous un point important, dans la gestion de la commune, en répondant présent aux demandes de rendez-vous à chaque fois que cela est possible. Depuis le mois de septembre, chaque élu peut être joint par mail via une adresse personnelle composée de l'identité de l'élus et de la façon suivante : [prenom.nom@steene.fr](mailto:prenom.nom@steene.fr)

De même, chaque habitant qui constaterait au sein de la commune, un problème relevant des services techniques pourra joindre le service soit par téléphone au **03.28.62.34.56** ou par mail à l'adresse suivante : [services-techniques@steene.fr](mailto:services-techniques@steene.fr)

Bonnes Fêtes à tous !

Votre Maire,  
Alain Dairoux

Nous communiquons et échangeons à travers des moyens modernes mis à votre disposition : compte Facebook, site internet ([steene.fr](http://steene.fr)), Journal du village à partir du 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Car c'est en dialoguant que nous pourrions nous comprendre.

Vous avez des idées, vous rencontrez des problèmes, ne les garder pas pour vous, faites les remonter par internet ou par le biais d'élus que vous connaissez.

## Une démocratie participative au sein de la commune

C'est chose faite depuis le 2 octobre dernier, par le vote au Conseil Municipal de la création de 4 conseils consultatifs auxquels participeront des élus et des habitants, et qui seront : La vie rurale et solidaire, la protection du patrimoine bâti et non bâti, la vie économique et l'entrepreneuriat et le conseil des jeunes Steenois. Nous pourrions y entendre vos voix et vous pourrez y exprimer vos attentes.

Dans le cadre de sujets pouvant avoir un impact sur les habitants, avant toutes décisions définitives, la population sera consultée, afin de recueillir l'ensemble des remarques. C'est pour cela qu'au printemps 2021, un sondage sera réalisé auprès des steenois, sur l'expérimentation de l'extinction nocturne de l'éclairage public.

## L'animation de la commune : outil de lien social, développement culturel et économique

Nous souhaitons protéger notre territoire, en y maintenant un suivi stricte et étudié de l'urbanisme, sans pour autant mettre à mal le développement des activités économiques qui souhaitent s'y installer.

Nous travaillons à l'aménagement ou au réaménagement de nos espaces publics (poubelles, bancs, jeux pour les enfants, ..), à la création d'une salle de rencontres intergénérationnelles (étude en cours sur la salle Devos), et des lieux de rencontres et d'échanges.

Nous nous efforçons à maintenir la venue des commerçants ambulants sur Steene et en cherchons de nouveau, comme par exemple le boulanger du Grand-Millebrugghe (Armbouts-Cappel) qui fait 3 tournées par semaine sur le village.

L'année 2020, pourtant prometteuse dans de nombreux domaines (culturel, associatif, sportif, loisirs,...) a vu une grande partie de ses projets disparaître en quelques semaines depuis mars dernier, mettant à mal, le moral de nombreux d'entre vous et les finances d'autres. Néanmoins, la période estivale, nous a permis de recevoir DK'Pulse (sport), la Galerie des Arts Mobile (culture) et organiser la Journée des Associations. Pour autant, nous ne devons pas nous résigner et baisser les bras. Nous devons réagir et préparer l'année 2021, qui devra être encore plus riche en événements.

Et pour cela, nous encouragerons la culture, le sport et les loisirs au sein de notre village, en soutenant notre tissu associatif dans la mesure de nos moyens financiers et techniques, en accueillant des projets culturels extérieurs sur notre commune, en soutenant le monde sportif par l'entretien du matériel et des structures sportifs, en créant des espaces de loisirs et de détente sécurisés pour les petits et les grands, en valorisant et entretenant notre patrimoine historique grâce à un travail conjoint avec nos partenaires institutionnels et l'association VSPPS, pour demain obtenir le label "village patrimoine".

L'animation passe également par l'attractivité de la commune et par sa mise en valeur lors d'événements ou d'actions. En cette fin d'année, malgré la conjoncture actuelle, comment imaginer Steene sans illuminations. C'est grâce au travail d'élus, des agents municipaux et aux décorations lumineuses offertes par la commune de St Pol/mer, que notre village se parera de ses plus beaux habits de fête, pour clore 2020 et préparer 2021.

## La gestion des déchets (déchets verts, le papier, le verre,...)

**Ramassage des végétaux** (tontes, feuilles et petites branches) : une benne est mise à votre disposition dans le village. Pour rappel, les grandes branches sont à déposer directement à la déchetterie.

-  Lorsque la benne est pleine, deux solutions s'offrent à vous :
- soit vous vous rendez à la déchetterie qui se situe sur la commune de Bierne, à 5 mn du village,
  - soit vous gardez vos déchets et repassez lorsque la benne est remplacée.

Pour votre information, déverser ses déchets sur la voie publique, vous coûtera une **amende de 1500 € pour un particulier et 7500 € pour un professionnel.**

**Ramassage du verre et du papier** (revues, journaux, prospectus,...) : plusieurs conteneurs sont mis à votre disposition pour leur collecte sur la commune. Merci d'y déposer vos déchets et de garder les zones propres.

Je rappelle que ces zones ne sont pas des déchetteries. En cas de manquements répétés, nous serions amenés à les supprimer.

## L'action sociale communale au travers du CCAS

Le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) développe des activités et missions visant à assister et soutenir les populations concernées telles que les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées.

Dans le cadre des missions sociales légales, le CCAS s'investit dans des demandes d'aide sociale, et les transmet aux autorités ayant en charge de prendre ces décisions (assistante sociale,...).

Dans le cadre de l'aide sociale facultative, le CCAS s'occupe de services tels que les secours d'urgence, les colis alimentaires ou encore les chèques d'accompagnement personnalisé. En bref, l'essentiel de la politique sociale de la commune.

Enfin, le CCAS supporte financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune, comme le colis de Noël et le repas des aînés.

Si vous vous trouvez dans une de ces situations, contactez le CCAS via le secrétariat de la Mairie par téléphone ou par mail

## Divers

- **nouveaux habitants** : les nouveaux arrivés sur la commune, sont invités à se signaler en mairie ou par mail en indiquant les éléments suivants :

- Nom – prénom – âge de chaque membre de la famille
- Adresse et numéro de téléphone

- **Savoir-vivre** : les bruits de voisinage dans le cadre de travaux de bricolage ou jardinage sont autorisés en semaine de 08h30 à 12h et 14h30 à 19h30, le samedi de 10h à 12h – 14h à 18h.

 Le dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 Le brûlage à l'air libre est interdit.

- **Sécurité** : Mise en place d'une campagne de prévention visant la vitesse et les stationnements interdits et/ou gênants sur la commune avec le concours des services de la Gendarmerie Nationale. Attention des contrôles ponctuels sont mis en place sur Steene.

## Nous contacter



Mairie de Steene  
rue de la Mairie  
59380 STEENE



[www.steene.fr](http://www.steene.fr)



Unis Steene

Services administratifs

03.28.62.12.90 – [mairie@steene.fr](mailto:mairie@steene.fr)

Services techniques

03.28.62.34.56 – [services-techniques@steene.fr](mailto:services-techniques@steene.fr)